

Fiche Repère ⑤

Déployer un argumentaire à destination des élu.es de mon territoire

1 J'identifie les acteur.ices et/ou élu.es de mon territoire et leurs rôles



Etat

- Fixe le **cadre législatif et réglementaire général**
- Détermine les **conditions légales d'accès** des bénéficiaires aux aides sociales
- Exerce un **pouvoir de tutelle sur les organismes de protection sociale**

Ne réalise aucune aide sociale aux personnes



Services déconcentrés

L'Etat dispose de services déconcentrés au sein des territoires :

- Régional** (autorité de préfet de région)
- Départemental** (autorité du préfet de département)

Ne réalise aucune aide sociale aux personnes



Collectivités territoriales

Région (Président du conseil régional)

Compétence pour:

- Emploi et formation professionnelle
- Education et enseignement
- Financement des équipements

Ne réalise aucune aide sociale aux personnes

Département (Président du conseil départemental)

Chef de file de l'action sociale. Compétence pour :

- insertion
- protection maternelle et infantile (PMI)
- protection de l'enfance
- personnes en situation de handicap
- personnes âgées
- prestation légale d'aide sociales

Commune (Maire)

Garante de la cohésion sociale, mise en oeuvre d'aide légale et facultatives :

- lorsque commune > 1500 habitants, obligation de créer un CCAS responsable de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)
- domiciliation des personnes sans domicile stable
- instruction des dossiers de demande d'aide sociale
- mise en oeuvre des aides facultatives selon la clé de répartition des compétences. Généralement :
 - Département : PMI et protection de l'enfance**
 - CCAS / CIAS : personnes isolées ; personnes en situation de handicap ; personnes âgées**

Intercommunalité (Président de l'intercommunalité)

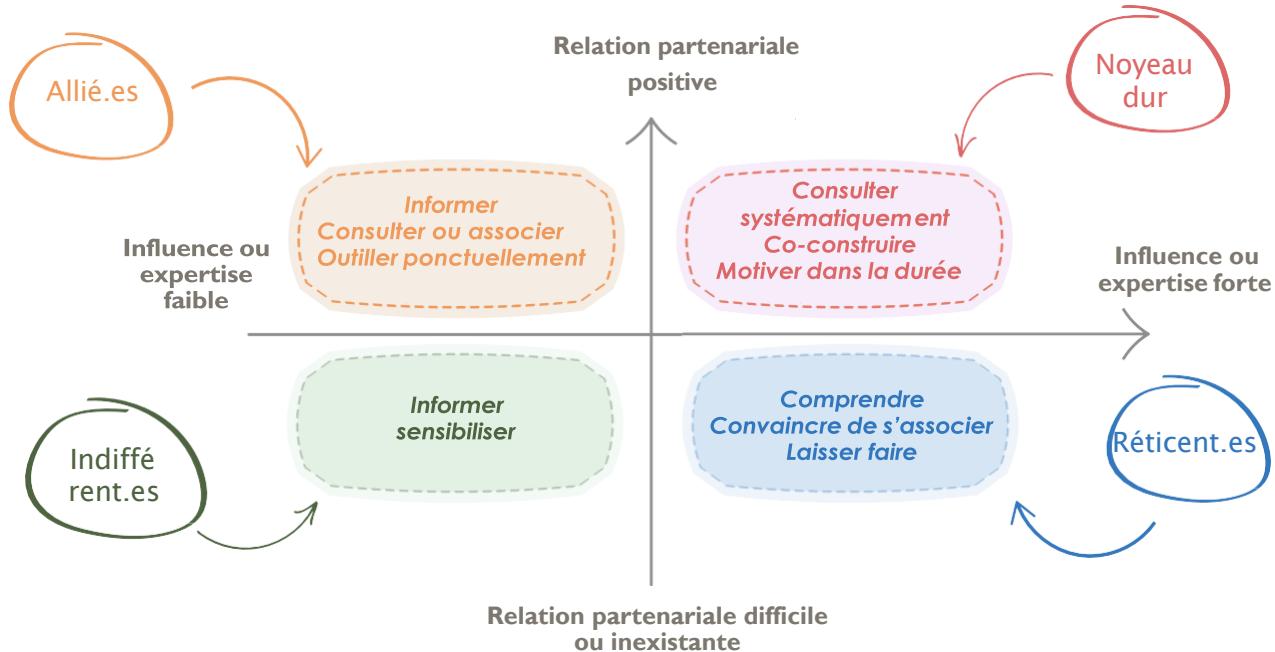
Permet aux communes de se regrouper au sein d'un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)**

- compétences obligatoires (politique de la ville)
- compétences facultatives** selon la répartition des compétences avec la communes

2 Je fais une matrice des acteur.ices en fonction de leur influence

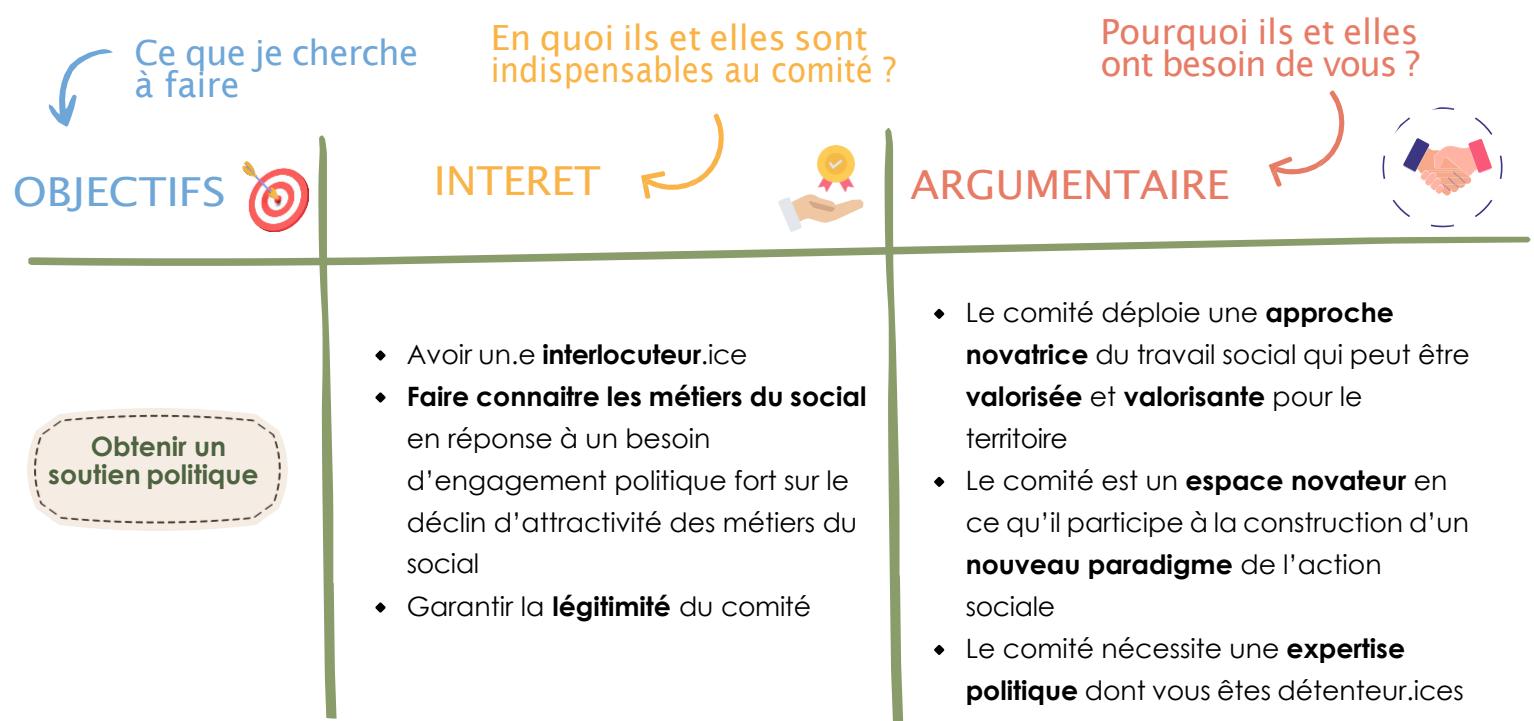
Une fois les acteur.ices de mon territoire identifiés, je réalise **une matrice** en fonction de leur **pouvoir** et de la **relation partenariale entretenue**.

En fonction de leur positionnement sur cette matrice, je définis **mes leviers d'action** à leur égard et **l'argumentaire à déployer**.



3 Je déploie un argumentaire adapté

Cet argumentaire est construit sur la base des travaux de groupes réalisés dans le cadre du séminaire national des CLTSDS du 27 juin 2024.



Ce que je cherche
à faire

En quoi ils et elles sont
indispensables au comité ?

Pourquoi ils et elles
ont besoin de vous ?

OBJECTIFS



S'assurer d'une participation financière

INTERET



ARGUMENTAIRE



- Obtenir **le ou une partie du financement** du comité pour garantir son bon fonctionnement et son développement
- Consolider et assurer la pérennité** du projet dans le temps

Garantir la visibilité des actions du comité

- Mettre en lien les acteur.ices** d'un même territoire et **faciliter l'interconnaissance**
- Faire du comité **un lieu ressource** pour l'ensemble des acteur.ices du territoire

Ajuster l'action publique

- Rapprocher les élu.es du terrain**

Faire vivre des instances démocratiques et représentatives

- Garantir un **espace de participation** pour les personnes concernées

- Le bon fonctionnement du comité garantira le **rayonnement de l'instance et à fortiori du territoire**

- L'espace et les travaux du comité facilitent la mise en œuvre des **politiques sociales coordonnées** et de **politiques d'accompagnement social globales**

- Lieu ressource** où s'expriment des **retours d'expériences sur les politiques publiques**
- Espace de réflexion** sur des actions sociales innovantes
- Espaces de réflexion autour de la **cohérence des politiques sociales face aux besoins** du terrain, des personnes, et enjeux du territoire

- Le comité est une opportunité pour **mettre le collectif au service de la population et des besoins**
- Mettre en œuvre des **solidarités vivantes** et non seulement distributives

Pratiques inspirantes : le comité Ardèche et les travaux de simplification administrative

Dans le cadre de ses travaux, le comité local Ardèche a choisi de travailler sur la **simplification des écrits et des procédures administratives**. Au-delà de rayonner au sein de l'instance, ces travaux ont **irrigué le Conseil Départemental qui a tenté de modifier ses pratiques** dans le but de les rendre **plus accessibles et adaptées** aux besoins du terrain et des personnes concernées.

